



An - nasr

Vendredi n° 327 du 05 février 2010

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

À la suite de l'article sur les conflits entre chrétiens-musulmans au Nigéria (An-Nasr vendredi n°326) votre journal AN-NASR a jugé opportun de revenir sur la cohabitation pacifique : le remède

de l'Islam. D'entrée de jeu, il faut dire que l'Islam est la reli-

gion hors pair, c'est la religion par excellence de paix de dialogue et surtout du respect aux créatures. Et qui dit paix n'a dit mieux que la non violence. Pour preuve que l'Islam tient le perchoir du bon exemple voir le summum du bon sens, nous remontons au début de la prophétie de Mohammed (saw). En effet, il (saw) a vécu pendant 13 ans parmi les non-croyants de Quraych, les invitant à croire au message divin, à l'unicité du créateur, les poussant à se purifier

des péchés de l'ignorance et des injustices du fanatisme. Il prêcha la loi morale à toutes les occasions selon les injonctions de Dieu : << *Appelle au sentier de ton seigneur par la sagesse et la belle exhortation. Discute*

avec eux de la meilleure manière.

Cohabitation pacifique:

Le remède de l'islam

>>S16V125. Mais, ils maltraitèrent le prophète et ses compagnons. Ils ne laissèrent passer aucune occasion pour lui créer toutes sortes de difficulté. Malgré leur intention maléfique, Le prophète (saw) se montrait patient et endurant jusqu'à quitter la Mecque pour la Médine. Il a fallu attendre le moment où Dieu autorisa les croyants à combattre : << *autorisation est donné à ceux qui sont combattus de se défendre, car ils ont été vraiment lésés.*

En vérité Allah a plein puissance pour les secourir : ceux qui ont été expulsés de leur demeure contre toute justice simplement parce qu'ils disaient : «notre seigneur est Dieu»... » S22V39. Ainsi les événements historiques qui se sont déroulés du temps du prophète que les guerres aux «couleurs d'Islam» avaient pour seul motif la légitime défense et que le rapport entre les musulmans et non musulmans étaient fondés sur la paix et le respect mutuel. Particulièrement, les relations des musulmans avec les gens du livre sont en principe des privilégiées, basées sur la bonté et la bienfaisance sauf dans le cas où ces derniers se rendaient coupables d'hostilité déclarée envers les musulmans. Les gens du livre ont un statut honorable au sein de l'état musulman. Ils sont désignés sous le nom de dhimmis (les gens du pacte, de la garantie et de la protection) ce qui signifie qu'ils sont des citoyens à par entière égaux aux musulmans, qu'ils jouissent des mêmes droits de citoyenneté et qu'ils font partie intégrante, indissociable de la société. L'islam porte donc un intérêt particulier aux rapports entre les musul-

mans et les gens du livre, et ce pour des raisons suivantes : ce sont des adeptes de religions révélées et ce fait ils partagent avec les musulmans un certain nombre de valeurs et de croyances. Allah commande la bienfaisance envers eux : «Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattu pour la religion et ne vous ont pas chassé de vos demeures. Dieu aime ceux qui sont équitables.» s60v08.

Allah a édicté les dispositions tendant à favoriser le maintien des bonnes relations entre les musulmans et les gens du livre par exemple dans la sourate05 verset05 il est permis aux musulmans d'offrir des cadeaux à un non musulman et d'accepter les siens, de manger de sa nourriture s'il est juif ou chrétien et même dans certains cas de marier leurs filles.

L'islam veille à ce que le dialogue et la discussion avec les gens du livre se déroule de la manière la plus courtoise. L'islam ne leur demande qu'une seule chose : le culte de Dieu Seul sans Lui associer. N'est pas ce que révèle le noble Coran dans ces termes : «ne discutez avec les gens du livre que de la manière la plus courtoise, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Dites leur «nous

croyons à ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé. Notre Dieu et Le votre est Le même et c'est à Lui que nous sommes entièrement soumis» » S29V46.

Ainsi le fidèle musulman doit vivre sa foi en instaurant la paix, non seulement avec ceux qui sont de la même confession que lui, mais aussi avec le reste de son entourage.

Tout au long de leur histoire, les musulmans ont conclu de nombreux pactes de cohabitation pacifique avec les juifs et les chrétiens. Avant l'émigration par deux fois des compagnons furent reçus en exil par le Négus en Abyssinie.

À Médine lorsque le Prophète émigra dans cette ville, il interdit formellement de s'attaquer aux juifs. Bien au contraire, ils vécurent ensemble en paix et signa un pacte de bon voisinage.

Le Prophète (SAW) avait d'excellent rapport avec les gens du livre. Il leur rendait visite et les honorait. Il était bon envers eux, se rendait au chevet de leurs malades et avait des échanges et des transactions avec eux.

Le pacte conclu entre le Prophète et les chrétiens de Najran s'énonce ainsi qu'il suit : Par le nom de Dieu, Le Très Miséricordieux Le Tout Miséricordieux «La protection de Dieu et la garantie du prophète Mohammad envoyé de Dieu s'étant sur Na-

jan et alentour, soit sur leurs biens, absents et présents, leurs familles, leurs sanctuaires et tout ce qui, grand ou petit, se trouve en leur possession. Aucun évêque ne sera déplacé de son siège épiscopal, ni aucun moine de son monastère, ni aucun prêtre de sa curée. Aucun impôt ne pèsera sur eux, ni le sang d'aucune vengeance antérieure à la soumission. Ils ne seront rassemblés ni assujettis à la dime. Aucune troupe ne foulera leur sole. Et lorsque l'un d'eux réclamera un dû, l'équité sera mise parmi eux. Ils ne seront ni oppresseurs ni opprimés. Et quiconque d'entre eux pratiquera à l'avenir l'usufruct sera mis hors de ma protection. Aucun homme parmi eux ne sera tenu responsable de la faute d'un autre. Donc la garantie de Dieu et l'assurance du prophète Mohammad envoyé de Dieu sanctionne le contenu de ce écrit, jusqu'au jour où Dieu manifestera Son autorité, tant qu'ils (les najranites) demeureront dans de bonnes dispositions et agiront en conformité avec leurs devoirs ; sans subir aucun outrage. » Ont témoigné : Abou Sufyane ibn Harb, Ghailan ibn Amr, Malik ibn Aufan-Nasr, Aqra'ibn Habis al-Hanrali, et Al - Mughirah ibn Chu'bah. Par

(Hamidullah, in le prophète de l'islam, de sa vie ; son œuvre). Il est à noter que la délégation chrétienne a été reçue à la mosquée et y a prié. C'était à l'an 9 de l'hégire.

Un autre pacte non moins intéressant a existé : Lors de la « conquête » de la Palestine par les musulmans, le calife Omar ibn Al Khatib établit un pacte garantissant aux juifs et aux chrétiens la liberté de culte et le respect de leur statut. Le calife prit l'engagement envers les habitants de Jérusalem, dénommé Elyà à cette époque de protéger leur intégrité physique leur église et leur culte...

Plus intéressant encore, c'est qu'au cours de son séjour à Jérusalem, Omar entra dans la basilique du sépulcre pour la visiter. >

Il resta assis dans la nef de la basilique puis à l'heure de la prière il est sorti prier seul à l'extérieur, sur le parvis. Le patriarche lui fit la remarque qu'il aurait pu rester à l'intérieur de la basilique. Omar lui répondit : « si j'avais prié à l'intérieur, les musulmans qui viendront après moi vous l'aurait enlevé et aurait argué que c'est l'endroit où à prier Omar. > L'islam est une religion qui favorise le dialogue et appelle au dialogue. Le Coran suggère une méthode de persuasion par le dialogue, les arguments et la preuve décisive.

Raison pour laquelle l'islam est une

religion de tolérance, d'ouverture d'esprit et de respect des différences. C'est Dieu Lui-même qui a créé cette diversité et imposés leur respect : « *et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et de la diversité de nos langues et vos couleurs.* » S30V22

Et tenez vous bien, Dieu a interdit aux musulmans d'insulter les divinités des polythéistes afin que ces derniers n'insultent pas leur Dieu en réplique : « *n'insultez pas ceux qui invoquent d'autres divinités que Dieu, car ils seraient tentés dans leur ignorance, d'insulter Dieu par vengeance* » S06V108

A l'issue de cet aperçu historique, nous pouvons retenir ceci : les musulmans ne sont pas autorisés à combattre ceux qui sont en paix avec eux mais plutôt ceux qui les attaquent. Dans l'étymologie du mot Islam il y a paix et la mission pour laquelle le prophète (SAW) est venu et « d'être une miséricorde pour le monde » S21V107

NIANGANE